

Convocation Assemblée Générale

L'assemblée générale des 3A aura lieu le **lundi 7 avril 2025, à 15 heures** dans le local de l'association.

Certains membres du bureau ont indiqué leur volonté de cesser toute participation au club. De nouvelles candidatures sont donc nécessaires.

Afin que vous puissiez prendre les décisions nécessaires je vous donne les explications suivantes.

- Le bureau est à renouveler
- Si un nouveau bureau est constitué l'association continuera d'exister
- Si aucun bureau n'est constitué il faudra prendre une décision quant à l'avenir du club lors d'une AG extraordinaire qui aura lieu dans les jours qui suivront.

Les options seront :

- 1) Soit changer l'objet de l'association pour pouvoir continuer quelques activités, mais il faudra quand même un bureau.
- 2) Soit mettre l'association officiellement « en sommeil » et à condition que des volontaires veuillent bien prendre des responsabilités au sein d'un bureau restreint.
- 3) Soit acter la dissolution et il faudra décider de la destination des fonds encore en caisse.

Ces décisions seront votées et donc prises par les personnes présentes ces jours-là.

Une liste des présents sera à disposition à votre arrivée et vous devrez signer pour attester de votre présence.

Pour information et afin de trouver de nouveaux membres, un article paraîtra dans la presse.

Les ANCIZES-COMPS

Le 13/03/2025

COURTADON Hélène

